



Montréal, le jeudi 3 juin 2021

L'information est sortie mercredi matin. L'ARTM veut imposer des restrictions budgétaires importantes aux sociétés de transport de la région de Montréal. Depuis que nous avons eu vent de cette décision, nous avons multiplié les discussions avec les syndicats des chauffeurs de la STL et du RTL et nos instances du SCFP.

Les coupures annoncées pourraient se traduire par une baisse de service de 15 à 20%. C'est énorme ! Nous sommes toutefois rassurés par le fait que l'employeur va tout faire pour respecter ses engagements qui découlent de la convention collective et plus particulièrement, les garanties de non mise à pied qui seront respectés et appliqués.

Le dilemme demeure cependant entier. Dans le contexte de reprise des activités économiques, comment d'une part encourager les citoyens à reprendre le transport en commun et d'autre part augmenter le coût des titres de transport ou pire réduire le service offert. Nous dénonçons le manque total de cohérence de l'ARTM et du Ministre des Transports M. Bonnardel. La situation est telle que seul le financement bonifié de la part des gouvernements peut stabiliser l'offre de service des sociétés de transport en commun. Le transport collectif est un choix collectif au bénéfice de tous. La reprise économique qu'on espère tant avec le déconfinement ne peut certainement pas se faire avec une augmentation de la circulation automobile qui risque de dépasser ce que les citoyens étaient habitués de voir avant la pandémie. Nous vous encourageons à prendre position sur cette question dans les prochaines semaines, sur les réseaux sociaux et auprès de vos proches.

D'un commun accord avec les syndicats des chauffeurs de la STL, de la RTL et de nos élus du SCFP, nous avons interpellé ce matin le Ministre des transports du Québec M. Bonnardel afin qu'il puisse mieux expliquer les incohérences en matière de transport collectif qui sont véhiculées depuis quelque temps par le gouvernement du Québec.

Pino Tagliaferri
Président, SCFP 1983